

Comité Directeur LBBSC du 5 janvier 2014

Auxerre, AJA Omnisport. Début de séance à 15h00.

<u>Présents</u>	<u>Excusés</u>	<u>Invités</u>
MONNERET Jérôme [<i>Président</i>] RIOU Fabien [<i>Secrétaire</i>] [<i>Représentant José ISTURIZ</i>] HONG VAN Luc FRESLON Julien [<i>Représentant Marie BONNIVEN</i>] GAUTHIER Walter RICHARDOT Quentin [<i>Auxerre</i>] BOUGAULT Benjamin [<i>Nouveau Président club d'Auxerre</i>]	SHARMA Ashish BERNARD Sylvain CHARTIER Romain BOISNEAU Alain BONNIVEN Marie	Laurent CARPENTIER Vincent TARAUD Thibaut JEANDAT

Présence de 7 membres ligue sur 12 à 10h10 ; Le quorum est atteint et le Comité Directeur peut donc délibérer sur les questions mises à l'ordre du jour.

1. Approbation du CD du 19 octobre 2013

Intervention de Laurent CARPENTIER pour le club de Maillot :
En page 4 du rapport : « La relation Ligue /club de Maillot est considérée comme délicate pour les membres du CD. Ce contexte est à améliorer rapidement. »

Contexte : la participation des membres du club de Maillot à une formation arbitrage hors ligue Bourgogne, et stage en Bretagne qui en fait était un stage dans le cadre scolaire. Ce contexte et le peu de communication avec la ligue avait amené à employer ces mots

Pour Laurent CARPENTIER, les termes ne sont pas appropriés. Il souhaite indiquer qu'il est joignable à tout moment par téléphone ou par mail afin de communiquer sur tous les plans.

→ Laurent propose la modification avec la notification « situation clarifiée ».

Cela étant dit, en terme de communication, le constat est fait que les retours sur les propositions ligue sont faibles, la présence (ou plutôt l'absence régulière) des présidents de clubs est faible. Les infos générales de la vie des clubs sont très limitées. En cas d'absences récurrentes et non ou peu justifiées, les décisions prises en comités directeur sont donc peu comprises.

En ce qui concerne la diffusion des PV de ligue. Il est rappelé qu'ils sont diffusés aux présidents de clubs. Ce sont eux qui diffusent aux membres de leurs clubs respectifs. Ces documents, et beaucoup d'autres informations, sont accessibles sur le site de la ligue

(<http://www.lbbssc.fr>). Il est rappelé dans le même temps que les clubs ont la possibilité (et y sont fortement invités), de faire diffuser par la ligue, sur le site internet, des articles accompagnés de photos, qui concerne tous types de manifestations organisées dans les clubs.

La ligue doit pouvoir, grâce à ce moyen d'information moderne et efficace, permettre de mettre en avant la dynamique des clubs tout au long de l'année.

Conclusion : Le PV du CD du 19 octobre 2013 est approuvé à l'unanimité avec la modification du paragraphe qui concerne le club de Maillot en page 4 :

« ~~La relation Ligue /club de Maillot est considérée comme délicate pour les membres du CD. Ce contexte est à améliorer rapidement.~~ ». « Situation clarifiée avec le Président de la ligue. Le Président du club de Maillot rappelle par la même occasion qu'il est joignable et ouvert au dialogue par téléphone et mail »

Départ de Laurent CARPENTIER à 15h30.

2. Championnat Softball Indoor 2014

La formule générale et le rattachement des clubs de Bourges et Besançon séduit l'ensemble des clubs participants. Suite aux échecs de la saison passée, la relance d'un championnat à destination notamment du public féminin est un acte fort pour la Ligue qui souhaite pérenniser ce format dans les saisons à venir.

- Incident journée de championnat entre Auxerre et Nevers

« Lors d'un jeu au marbre, une réaction violente d'un joueur d'Auxerre contre un joueur mineur de Nevers, avec un coup de tête (en possession de la grille de receveur) porté au jeune mineur provoquant un saignement, puis riposte par un coup de batte dans le casque du receveur par le joueur mineur».

Ce genre d'incident est normalement sanctionné par l'arbitre, d'une double expulsion immédiate. L'arbitre doit remplir des formulaires, avertir la fédération, et la commission fédérale de discipline est directement saisie. Une sanction minimale de 6 mois de mise à pieds est automatiquement appliquée pour un échange de coup lors d'un match.

La procédure n'ayant pas été respectée par l'arbitre (1 avertissement a été donné à chaque joueur et un rapport a été porté par l'arbitre au dos de la feuille de match), il revient donc à la ligue, de gérer le problème en interne.

Pour gérer cela, et après discussions, il est acté que le bureau a désormais la compétence du respect des réglementations, de la discipline, au sein de la ligue régionale, dans le respect du fonctionnement fédéral.

Dans le cas de cet incident, la ligue discute des sanctions qu'elle juge bonnes d'appliquer, et le bureau, avec son nouveau pouvoir décisionnaire, valide.

Suspension d'Antoine DELACHAUME pour les dernières journées de championnat jusqu'aux playoffs ; Suspension de David TOURBIER sur l'ensemble du challenge softball 2014. Les 2 joueurs pendant leur suspension ne pourront pas intervenir ou être présents sur les terrains pour agir aussi bien en tant que joueur mais aussi officiel ou coachs.

Il est rappelé par le Président de Ligue que cette attitude sur un terrain de baseball doit être sanctionnée, et SURTOUT ne pas se reproduire à l'avenir !

3. Activités Régionales Baseball 2014

Formule de championnat sénior

6 équipes, deux divisions :

DH (Division d'Honneur, supérieure) : Nevers, Chalon, Fenay 1

PH (Promotion d'Honneur) : Fenay2, Dijon, Auxerre

****Aucune demande de rattachement n'a à ce jour été portée par le club de Rahon. Aussi il est mentionné par le président de la CRAB, un refus totale du président de Rahon de respecter la mesure prise sur la rémunération régionale des arbitres pour la saison 2014.***

Chaque journée, un club qui reçoit, joue deux matchs. L'équipe qui ne joue pas arbitre (2 arbitres à fournir) et score.

Dans le cas d'Auxerre qui ne comptabilise que 7 joueurs, les matchs sont joués avec prêts de joueurs des autres équipes, et perdus d'avance. Un forfait s'applique si le match n'est pas joué malgré le prêt de joueurs.

Coût des forfaits votés à l'unanimité :

50 euro pour un forfait DH, 30 euros pour un forfait PH

Calendrier prévisionnel :

Calendrier DH : 16 & 30 mars, 13 & 27 avril, 18 mai, 15 juin

Calendrier PH : 23 mars, 6 & 20 avril, 11 & 25 mai, 22 juin

Dimanche 1 er juin : journée report DH/PH

Formule de championnat AA :

4 équipes : entente [St Germain, Fenay, Chalon], Dijon, Maillot, Nevers

Toutes les équipes se rencontrent à l'extérieur et à domicile. 6 journées par équipe, 2 matchs par journée de 6 manches ou 1h30.

Niveau officiels : 2 arbitres et 1 scoreur (minimum simplifié) par match.

Niveau règlement : le lead est autorisé, le pickoff aussi, mais pas le vol de base (l'avancée se fait sur une frappe ou une erreur défensive de type WP, PB, etc ...)

Calendrier : début le 15 mars, fin le 24 mai

Équipes de ligue :

Les «Interligues» sont relancées en 2014 pour les catégories 12U, 15U et 18U par la FFBS.

La France est découpée en 6 zones, 4 régions par zone. La Bourgogne est basée dans la même zone que Franche comté, Alsace, Lorraine.

La sélection de chaque région participe à un tour préliminaire. La sélection victorieuse de chaque zone participe ensuite aux plateaux finales.

Le coût de participation reste important au regard de nos financements.

Mode de sélection par catégorie :

- 18U : la sélection est faite sur une journée de détection (samedi 23 Août, après le summer camp).

- 15U : sélection à la suite du stage « Summer Camp AA » du 18 au 22 Août au CREPS de Dijon.

- 12U : La détection s'organisera sur les 3 journées d'activité A prévues par la Ligue (Dijon, Nevers et Auxerre). La sélection 12U participera aux Tournois Nationaux de Nevers et Dijon en cours de saison afin d'augmenter sa préparation et maintenir la dynamique mise en place en 2013 sur cette catégorie.

➔ Date du prochain CD : jeudi 26 juin, à 20H00 via Skype.

Fin de séance à 16h30.